

Argentan

Argentan. ACI développement a adopté le certificat Cléa

OUEST-FRANCE.FR | mercredi 12 juillet 2017

298 mots



Florence Marie, responsable de l'insertion et Frédéric Walter, président d'ACI développement. L'entreprise a été la première structure de réinsertion professionnelle à mettre en place Cléa. - Crédit Jérémy Chatet

L'association, qui aide à la réinsertion professionnelle, propose depuis l'an dernier à ses salariés de passer le certificat Cléa, reconnu par le monde de l'entreprise.

Qu'est-ce que Cléa ?

Il s'agit d'un certificat, créé par la Copanef (Comité paritaire interprofessionnel pour l'emploi et la formation) et qui est reconnu par l'État. Il permet aux personnes peu qualifiées de valider des connaissances de base dans sept domaines différents. Sont notamment concernés : le français, le calcul mathématique, la communication numérique, le travail en équipe, les gestes et postures, les règles d'hygiène...

« Pour les gens qui n'ont pas ou peu de diplômes, c'est l'occasion de prouver qu'ils ont des aptitudes vis-à-vis des entreprises », explique Frédéric Walter, directeur d'ACI développement

Comment cela fonctionne ?

C'est l'Infrep (Institut national de formation de la ligue de l'enseignement) qui dispense à la fois l'évaluation et la formation. Un test initial est organisé sur les sept modules que devra valider le candidat. Il peut les valider d'un coup et obtenir son certificat ou seulement une partie.

Plus d'informations dans l'édition Ouest-France Orne du 12 juillet et dans [l'édition numérique](#).